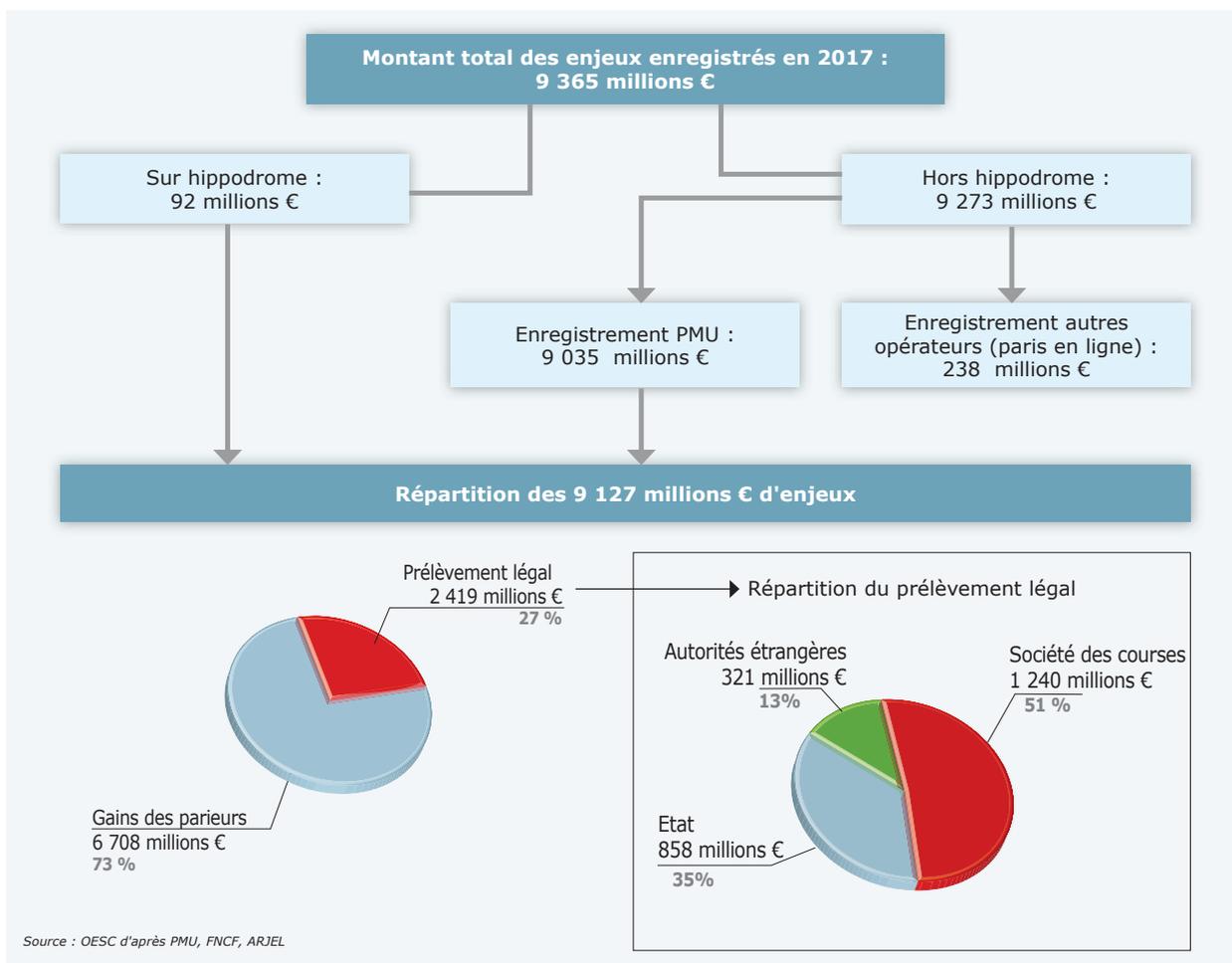


## Les flux financiers - Contribution des courses hippiques à l'économie nationale

### • Plus de 850 millions d'euros retournent dans l'économie nationale



En 2017, près de 9,4 milliards d'€ ont été engagés par les parieurs sur des courses hippiques, misés sur et hors hippodromes. Environ 6,7 milliards d'€ sont retournés aux parieurs gagnants, le reste constituant le prélèvement légal. 1 240 millions d'€ du prélèvement légal sont reversés aux sociétés de courses, ils permettent de financer les encouragements (prix et allocations en courses, primes aux éleveurs et aux propriétaires,...), des investissements et des charges de fonctionnement des sociétés de courses et du PMU.

Les 1 179 millions d'euros restant issus de l'activité des courses hippiques sont perçus par l'Etat français (858 millions €) pour alimenter son budget et par les autorités étrangères (321 millions €).

Par ailleurs, 261 millions d'€ d'enjeux ont été enregistrés par les 8 autres opérateurs que le PMU agréés par l'ARJEL pour l'organisation de paris hippiques sur internet en 2017.

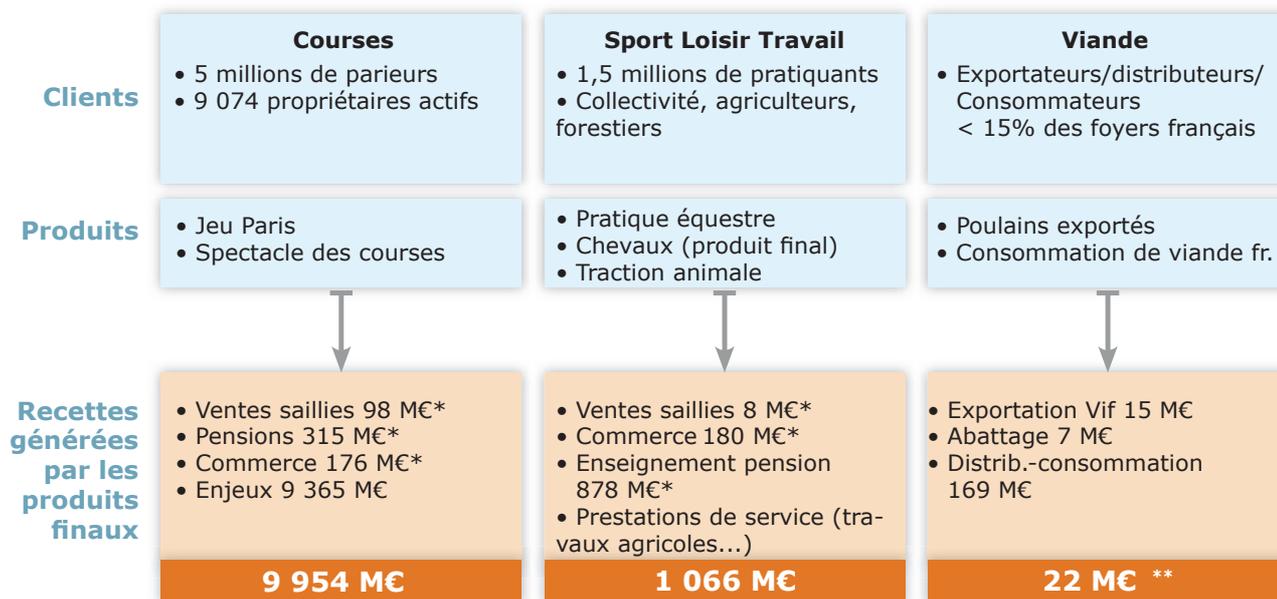
### • Le retour aux parieurs augmente en 2017

	2007	2012	2016	2017	% Evolution 2016-2017	% Evolution 2007-2017
Montant des enjeux (en M€)	9 036	10 108	9 174	9 365	2	4
Prélèvement légal	2 339	2 506	2 426	2 419	0	3
<b>% des enjeux</b>	25	25	27	27		
Part reversée aux parieurs gagnants	6 697	7 450	6 524	6 708	3	0
<b>% des enjeux</b>	74	75	73	73		
Net perçu par l'Etat	1 095	979	862	858	0	-22
<b>% des enjeux</b>	12	10	10	9		
Net perçu par l'institution des courses	1 223	1 465	1 278	1 240	-3	1
<b>% des enjeux</b>	14	15	14	13		-6

Source : ifce-OESC d'après FNCF, ARJEL

## Les flux financiers et financements dans la filière équine

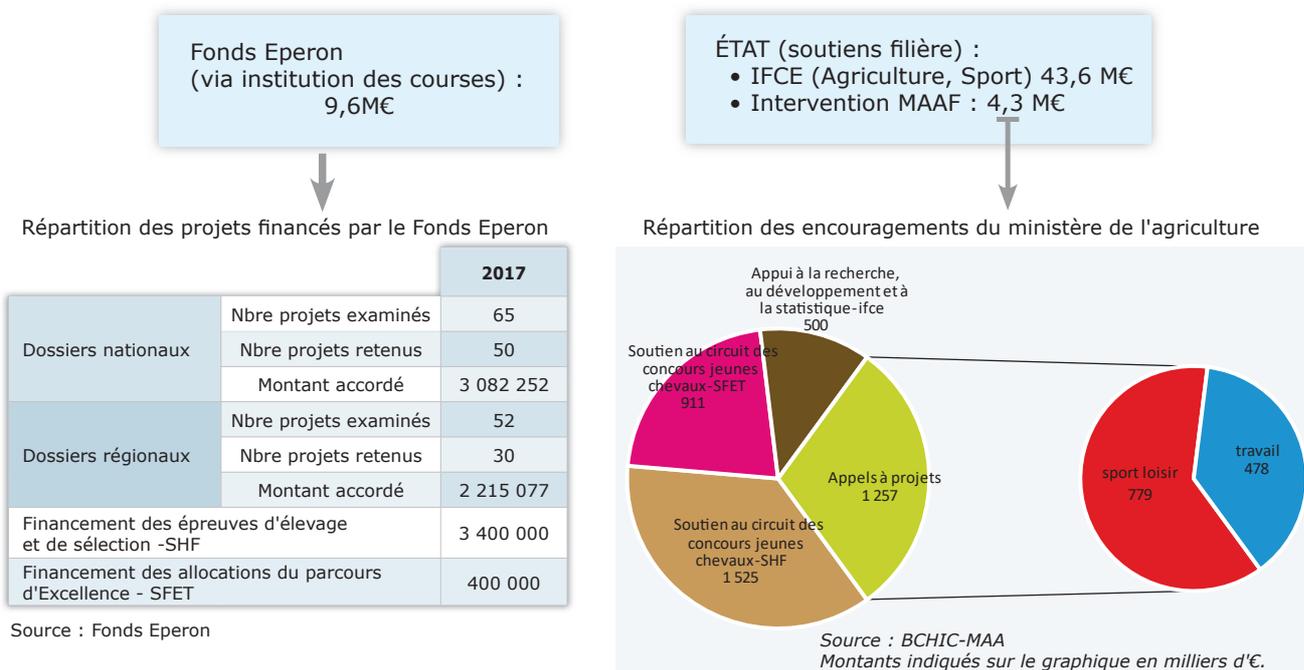
### • Produits générés dans la filière équine



\* estimation pour l'année 2016

\*\* part revenant aux producteurs français

### • Financement d'actions filière



En 2017, 80 projets ont été soutenus par le fonds EPERON pour un montant global de 5,2 millions d'euros. A cela s'ajoute, pour la première année, le soutien aux épreuves d'élevage et de sélection de la SHF et au parcours d'Excellence de la SFET pour un montant global de 3,8 millions d'euros.

Le ministère de l'agriculture a versé, au travers de l'Ifce, 4,3 millions d'euros sous la forme d'encouragement et d'appels à projets.

Le secteur du sport-loisir a perçu 2,3 millions d'euros pour l'assistance technique au circuit de valorisation des jeunes chevaux et poneys de sport (SHF) et pour le soutien aux compétitions fédérales, aux associations de race et à leurs fédérations par le biais d'appels à projet. De la même manière, le secteur des chevaux de travail (SFET et ANRA) a perçu 1,39 millions d'euros.

500 000 euros ont été alloués pour l'appui à la recherche, au développement et à la statistique.